

CMG asbl

**Collège de Médecine Générale
francophone de Belgique**

Rue de Suisse 8
1060 Bruxelles

Communication à l'ensemble des médecins généralistes francophones dans le cadre de la pandémie COVID-19

Le 3 août 2020

Sommaire

Le Collège de médecine générale appelle les pouvoirs publics à rendre leurs décisions immédiatement disponibles et opérationnelles !.....	1
Rétributions pour soutenir les centres de triage et de prélèvement COVID-19 de première ligne	3
Communication de l'Inami du 31 juillet 2020	3
Le changement de nos habitudes !	3
Attention ! Impacts négatifs des mesures de confinement	4
Une reconnaissance de l'importance de la 1 ^{ère} ligne dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19 à la rentrée en Wallonie : développement des OST	4
Nouvelles des MR-MRS	5
Merci aux proches des MG pour leur soutien et leur patience !	6
A bientôt.....	6

**Le Collège de médecine générale appelle les pouvoirs publics
à rendre leurs décisions immédiatement disponibles et
opérationnelles !**



Devant l'imminence d'une deuxième vague qui pourrait s'avérer aussi importante que la première si les mesures adéquates ne sont pas prises, le Collège de médecine générale demande avec force aux autorités compétentes de préciser très concrètement dans les plus brefs délais leurs stratégies prévues pour la poursuite de la lutte contre la pandémie en Belgique.

Nous avons bien reçu ce vendredi 31 juillet la communication commune du SPF santé, du Risk Management Group et de l'Inami (voir en annexe ou en cliquant [ici](#).) sur l'organisation des prélèvements qui confirme le rôle central de la médecine générale et des cercles mais des questions restent en suspens.

Nous avons un besoin urgent de réponses aux questions suivantes :

1. Quels sont les plans d'urgence élaborés pour les soins de première ligne ? Quelles articulations avec les services hospitaliers ? Sont-ils disponibles ? Nous apprenons ce 30 juillet soir par la presse qu'un nouveau plan d'urgence a été élaboré. Les prestataires de soins n'ont pas été associés à l'élaboration de ce plan et devraient au moins pouvoir disposer de ce plan dès maintenant.
2. Quel rôle attendent encore les pouvoirs publics (fédéral, régional, provincial et communal) de la part des MG ? NB : pour Bruxelles, la situation est plus claire
3. Quels seront les moyens alloués pour leur implication éventuelle (EPI, financement, participation aux processus de décision du niveau fédéral et des niveaux régionaux, provinciaux, communaux, ...) ? NB : Pour Bruxelles, la situation est plus claire
4. Quel est l'état des lieux en matière d'EPI au niveau des cabinets ? Comment savoir si tous les MG disposent de tout le matériel d'EPI requis ?
5. Un monitoring continu de la situation des centres de testing et de leur taux d'activités est-il disponible en ligne ? NB : Pour Bruxelles la situation est plus claire
6. Quel est l'état des lieux des versements effectués aux centres de testing ? Beaucoup de signalement de non-versements nous parviennent. A qui s'adresser en cas de problèmes ? NB : La situation semble plus claire à Bruxelles
7. **Que comptent faire les pouvoirs publics pour accélérer la disponibilité des résultats des tests sur un site en ligne unique ? Les délais d'accès aux tests et d'envoi de résultats sont encore beaucoup trop longs. Il en va de même pour l'intervention du tracing (souvent 3 jours ou plus). C'est un point crucial dans l'efficacité de la lutte.**

Nous tenons à sensibiliser les autorités que la MG ne s'est pas encore remise de la première vague et que sa disponibilité sera moins grande en raison des consultations qui ont repris, de l'arrivée des gripes saisonnières et de la démotivation de certains vu les dysfonctionnements vécus dans le management dès le début de la crise.

Nous demandons au Fédéral, aux Régions, aux Provinces et aux Communes de faire un point avec les représentants de la MG le plus rapidement possible.

La poursuite de la participation effective des MG à la lutte dépendra de la poursuite de la concertation et aussi de la **clarté des informations transmises par les autorités à la population et aux MG**. Ceci est un autre point crucial dans l'efficacité de la lutte et l'implication de la MG.

Rétributions pour soutenir les centres de triage et de prélèvement COVID-19 de première ligne

Communication de l'Inami du 31 juillet 2020

Les centres de triage sont des postes d'orientation créés spécifiquement pour examiner les patients susceptibles d'être contaminés par la COVID-19 qui y sont envoyés par un médecin. Depuis le 4 mai 2020, les centres de triage sont chargés d'une fonction supplémentaire de « test », en plus de leur fonction de triage initialement prévue. Il est donc désormais question de centres de triage et de prélèvement.

L'assurance soins de santé soutient ces centres en leur versant plusieurs rétributions. Voici les différents types de rétribution, leurs montants et la façon de les facturer à l'assurance soins de santé. **Un système plus simple et une facturation en ligne depuis le 27 juillet 2020.**

https://www.riziv.fgov.be/fr/covid19/Pages/retribution-soutenir-postes-triage.aspx?utm_source=alert&utm_medium=email&utm_campaign=FR20200731

Le changement de nos habitudes !

Exercice difficile ! Même guidés par Darwin, nous ne sommes pas égaux dans nos vitesses et nos capacités d'adaptation aux changements.

La fatigue aidant, certains MG nous envoient des messages de lassitude : usure par les appels téléphoniques pour, disons-le franchement, parfois des « queues de cerises », souvent, des demandes intempestives de certificats (« *vous savez, la prolongation pour la mutuelle, avec le motif hein Docteur, sinon ils ne veulent pas !...* »), , de prescriptions de médicaments (« *pouvez pas m'envoyer une boîte de ... par mail, comme l'autre fois ?* »), de demandes de tests (« *mon amie a été en contact avec quelqu'un qui connaît un gars qu'on a contacté par téléphone qui a été testé négatif, mais moi j'aimerais savoir parce que dans une semaine je pars voir ma grand-mère en France* »). Et cent fois sur le métier, il faut baliser ... éduquer nos patients.

Certes, le Collège compatit ; nous souffrons tous des mêmes maux.

Mais comme dit dans la chanson (Times are changing), si l'eau monte, il vaut mieux se mettre à nager que de couler comme une pierre.

Nageons donc dans le positif :

Bien sûr, nous avons donné aux patients le moyen de nous joindre plus facilement. Cela nous permet aussi d'intervenir plus rapidement, d'expliquer ce qu'il faut faire ou pas avant les catastrophes, d'augmenter nos contacts avec ceux qui se déplacent plus difficilement, de jauger au mieux et préalablement la nécessité d'un examen clinique, d'assurer un suivi téléphonique de plaintes pour lesquelles l'examen clinique a laissé un doute. Ce que nous faisons avant gratuitement est

maintenant rémunéré (code 101135)¹ en tous cas jusqu'à la fin de l'épidémie. La gestion du cabinet s'en trouve mieux régulée et puis... vous ne trouvez pas qu'il y a moins d'enveloppes qui attendent à l'accueil ces patients qui ne viennent jamais les chercher ?

Ou quand un problème peut devenir une opportunité !...

Attention ! Impacts négatifs des mesures de confinement

Nous constatons dans nos consultations que la reprise des mesures de confinement même partiel pèse énormément sur la santé mentale de nos patients et de leur entourage qui avaient cependant bien assumé la première période de confinement.

Il ne nous appartient pas de remettre en cause les dernières mesures décidées par le Conseil National de Sécurité mais il est de notre devoir d'alerter les pouvoirs publics sur ces constats qui doivent continuer à faire partie des éléments à prendre en compte dans les décisions au niveau du RAG, RMG et du CNS.

Augmenter considérablement la capacité de testing et son accès et généraliser le port du masque en plus des autres mesures « barrières » nous semble être la priorité des priorités.

Nous réjouissons des mesures prises pour faciliter l'accès au testing PCR (cf. communication du SPF Santé en annexe) mais nous insistons pour que les résultats soient toujours envoyés au MG quel que soit le lieu où il a été effectué.

Un nouveau *lockdown* serait bien entendu catastrophique bien sûr sur le plan économique mais aussi sur le plan de rupture du lien social et des répercussions sur la santé mentale des citoyens.

Une reconnaissance de l'importance de la 1^{ère} ligne dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19 à la rentrée en Wallonie : développement des OST

À la suite de décisions de la Conférence Inter Ministérielle (CIM) de juin, l'AVIQ est en train de créer en Wallonie, en collaboration avec la FAGW et de la plateforme de première ligne wallonne, des OST : **Outbreak Supports Team**. Nous avons déjà parlé de ce projet lorsqu'il s'appelait encore CLLE (Cellule Locales de Lutte contre les Epidémies). Concrètement, ce sont **des équipes de terrain** qui viendront compléter le dispositif Fédéral, Régional et Provincial, en lien étroit avec ce dernier, tout en dépendant de l'AVIQ. Des initiatives similaires voient le jour à Bruxelles et en Flandre.

¹ Toutes les questions par rapport à ce code 101135 sur le lien :

https://www.inami.fgov.be/SiteCollectionDocuments/faq_medecin_covid19.pdf

2 types d'OST : hospitalières et ambulatoires. Les hospitalières nous concernent moins mais elles collaboreront avec les ambulatoires qui seront confiées aux Cercles de MG. Les domaines où les OST hospitalières interviendront sont surtout la psychiatrie/psychologie médicale, la gériatrie, la pharmacie clinique et l'hygiène hospitalière. Elles auront un rôle d'appui. Leur territoire sera défini sur base de réseaux hospitaliers. Les OST ambulatoires seront dirigées par un ou plusieurs Cercles réunis en respectant les limites provinciales par soucis d'efficacité et de congruence avec les Cellules de Crise Provinciales. La Wallonie en comptera 8 : 3 pour le Hainaut, 2 pour la province de Liège, 1 pour la province de Namur, 1 pour le Brabant Wallon et 1 pour la province du Luxembourg. Les Germanophones auront la leur, sous la tutelle de leur communauté.

Leurs **missions** s'adresseront à toutes les communautés/institutions de leur province (MR-MRS, écoles, camps, centres sportifs, ...), ainsi qu'au secteur privé comme les restaurants, des entreprises, des événements... Ces OST contribueront à promouvoir les conseils de prévention émis par les autorités fédérales et régionales, rechercheront des clusters grâce à des infos en provenance de Sciensano, du tracing, des IHF et IHR (Inspecteurs d'Hygiène Fédéraux et Régionaux - Matra² pour la Wallonie) et du terrain. Elles viendront en aide à ces clusters, coordonneront leur prise en charge par la MG et la 2^{ème} ligne si nécessaire. Elles ne seront pas seules mais incluses dans le dispositif existant, permettant de donner à la 1^{ère} ligne une place reconnue et officielle. Ce descriptif n'est pas exhaustif et évoluera au gré de l'épidémie et en réponse aux spécificités locales, tant en termes de besoins que de moyens existants. Elles seront constituées d'1ETP de Médecin Généraliste (de préférence réparti sur 2-3 têtes), 1 ETP d'infirmier et 1 ETP administratif, payés par l'AVIQ.

Timing serré. Le Covid-19 faisant à nouveau surface, ces OST doivent être rapidement mis en place. Les projets devraient être envoyés pour le 20/08. 3 des 8 OST démarreront le 01/09 et les autres +/- 1 mois plus tard. Le CMG invite donc les Cercles de MG à se concerter à l'intérieur de chaque province pour mettre en place cette collaboration nécessaire à la mise sur pied de ces OST.

Nouvelles des MR-MRS

Pour information, l'équipe des MCC associés aux représentants des MG et des gériatres hospitaliers travaillent d'arrachepied sous la houlette de notre confrère Jean-François Moreau en concertation avec les administrations. Une note sur une stratégie de déconfinement en MRS a été adressée ce jour aux autorités. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite bien entendu

Nous rappelons le lien vers la vade-mecum de l'Aframeco <http://www.aframeco.be/vademecum>

Par ailleurs, voici le lien pour l'e-learning sur le **Projet de Soins personnalisés et anticipés (PSPA)** réalisé par la SSMG avec l'aide de la Fondation Roi Baudouin. Il faut créer un compte via l'icône Mediquality et vous aurez ensuite l'accès libre à cette vidéo.

<https://www.medihomejournal.eu/ssmg/MoviePage/tabid/455/language/fr-FR/Default.aspx?movid=872>

² Site pour la déclaration des maladies infectieuses :

Pour l'Aviq <https://www.wiv-isp.be/matra/cf/connexion.aspx>

Pour Bruxelles : <https://www.ccc-ggc.brussels/fr/politique-de-la-sante/maladies-transmissibles>

Merci aux proches des MG pour leur soutien et leur patience !

Le CMG tient à adresser ses remerciements aux familles et proches des MG qui ont dû supporter le stress et la charge particulière de leur parent MG depuis le début de cette crise. Beaucoup de familles ont été malmenées par l'implication totale des MG dans la gestion de la crise. Sans le soutien du partenaire et la compréhension des enfants, la tâche des MG aurait été encore bien plus difficile.

A bientôt

Le Collège de médecine générale est fier de l'ensemble de ses membres, en constatant l'organisation et la détermination de l'ensemble du Corps des Généralistes !

Il espère que la plupart des MG auront pu prendre un peu de repos bien mérité et rechargé les batteries car nous n'avons pas encore fini avec ce virus !

Félicitations à toutes et tous. Au travail : we will do the job ! L'Union fait la Force

